

# Information du Département

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Hôtel du Département - 3 quai Ceineray – CS 94109

44041 Nantes cedex 1 - Tél. 02 40 99 10 00

loire-atlantique.fr

Loire  
Atlantique

## Espace départemental des solidarités (EDS) Clisson – Aigrefeuille-sur-Maine : nouvelles modalités d'accueil

Le service social du Département de Loire-Atlantique évolue pour mieux prendre en compte les besoins des habitantes et des habitants. Le Département construit un nouvel espace départemental des solidarités (EDS) à Clisson pour recevoir et accompagner les personnes, selon leur situation, en action sociale et en protection maternelle et infantile.

**À compter du 26 février 2025, les professionnelles et secrétaires médicosociales de l'espace départemental des solidarités Clisson – Aigrefeuille-sur-Maine accueilleront les usagers :**

➔ **À Clisson dans les nouveaux locaux de l'EDS**

1 rue François II - 44190 Clisson

du lundi au vendredi (sauf le mardi après-midi) de 9h à 12h15 et de 14h à 17h15

➔ **À Aigrefeuille-sur-Maine**

4 rue Lavoisier - 44140 Aigrefeuille sur Maine (adresse inchangée)

les lundis et les jeudis - de 9h à 12h15 et de 14h à 17h15

➤ **Un contact unique pour les deux lieux d'accueil :**

- Téléphone : 02 40 54 02 12
- Mail : eds.clisson-aigrefeuille@loire-atlantique.fr

### Un espace départemental des solidarités, c'est quoi ?

Les espaces départementaux des solidarités (EDS) regroupent les services d'action sociale et de protection maternelle et infantile (PMI) du Département de Loire-Atlantique qui agissent concrètement en faveur de la petite enfance, des familles et de toutes les personnes confrontées à des difficultés sociales.

Sur place, les professionnels poursuivent leurs missions d'accueil et d'accompagnement : accès aux droits, budget, logement, insertion, lutte contre les violences faites aux femmes, éducation et santé de l'enfant, accompagnement des parents... Au plus près des habitants, médecins, puéricultrices et sage-femmes de la protection maternelle et infantile (PMI), secrétaires médicosociales et travailleurs sociaux apportent des réponses à chacun.